Copie du
Rapport de l'Ouverture faite du Cadavre du nommé André Bazile, Forçat N.° 8606. âgé de 38. ans, taille de 5. pieds, 3. pouces, entré à l'hôpital dela Marine, le 5. Septembre dernier où il est mort le 10. du present mois d'Octobre, vers les deux heures aprés midi.

nombre de corps etrangers trouvés dans l'estomac.

Ce forçat qui avoit servi cy-devant dans les troupes dela Marine où il passoit, suivant les informations que nous en avons faites pour un homme d'un grand appetit et à demi-imbécille, l'étoit tellement devenu depuis, que, pendant son séjour à l'hôpital, il n'a pas été possible de tirer de lui aucun éclaircissement sur sa maladie : il se plaignoit seulement de douleurs d'entrailles sans fievre, de constipation, d'oppression et quelque fois de douleurs à la jambe gauche qui lui faisoient jetter des cris que l'on regardoit comme des grimaces et une feinte qu'il faisoit pour se faire oter la chaîne. Il avoit de tems en tems des vomissements accompagnés de douleurs, et ce qu'il vomissoit étoit noiratre ; il avaloit assez bien les alimens liquides et les remedes, mais il n'avaloit les alimens solides, même la bouillie qu'il avoit demandée et les œufs qu'avec difficulté : on retrouvoit souvent son pain sur sa tablette, ou il le vendoit pour avoir du tabac. En palpant le bas ventre on n'y appercevoit ni tension ni gonflement : sur la fin, il se plaignoit d'un mal à la gorge et à la poitrine indiquant le Sternum sans s'expliquer davantage, et il disoit à la Sœur qui vouloit le faire manger, j'ai mille diables de choses

ARC 50 n° 64

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

dans le ventre qui sont tout mon mal, sans rien dire de plus.
Enfin il est mort le 10. à la suite d'un vomissement, subitement et presque sans agonie, que quelques pendiculation, fort exténué et fort amaigri : il portoit depuis son enfance une tumeur athéromateuse et indolente sous la machoire inferieure ; il avoit été traité plusieurs fois pour des maladies vénériennes.

M. Fournier qui étoit de service à l'hopital, le fit porter après sa mort à l'amphithéatre pour faire l'ouverture de son cadavre, afin de découvrir les causes qui avoient pu occasionner cette maladie. Il en fit faire l'ouverture, le 11. dans la matinée, après sa visite. On ouvrit d'abord la poitrine : le soulevement du poumon gauche laissa appercevoir un épanchement d'une petite quantité de serosités, et occasionna une petite déchirure à l'œsophage vis-à-vis le corps de la sixieme vertebre dorsale : en portant le doigt sur cette ouverture, on sentit un corps étranger, noiratre que l'on reconnut pour être du bois qui plongeoit dans l'estomach. On procéda à l'ouverture du bas ventre, pour examiner les visceres renfermés dans cette cavité. au tact on sentit à travers les tuniques de l'estomach grand nombre de corps étrangers. M. Fournier jugeant la chose digne d'attention, ne poursuivit pas plus loin ses recherches et fit avertir différentes personnes de l'art pour s'assembler l'après midi, continuer les recherches et constater un fait aussi singulier.

Le 11. après midi, l'ouverture de l'estomach fut faite par MM. Fournier, Chirurgien ordinaire de la Marine et Démonstrateur, et Duret, Chirurgien ordinaire et Vice-Démonstrateur, en présence et sous les yeux de M. Testaniere,

Commissaire de la Marine ayant le Département de l'hôpital, de M.M. de Courcelle, Premier Médecin, Fournier Médecin ordinaire, Voisin, Chirurgien aide-major, Nicolas, La porte, Fabre, Chirurgiens ordinaires de la Marine, de plusieurs Officiers et d'une cinquantaine de seconds aides et Elèves Chirurgiens.

Mais avant de procéder à cette ouverture, on observa que ce viscere n'étoit pas dans sa situation naturelle : il s'étendoit depuis l'hyppocondre gauche, jusqu'au bas de la région iliaque du même côté, s'enfonçant dans le tissu cellulaire du péritoine : en le touchant on sentit qu'il renfermoit plusieurs corps durs et séparés les uns des autres : sa portion inférieure avoit contracté adhérence avec le tissu cellulaire, et on y découvrit une tache gangreneuse de la grandeur d'un petit écu. Cet estomach avoit douze pouces de longueur depuis son orifice supérieur jusqu'à cette tache gangreneuse, et delà jusqu'à l'orifice du pilore en remontant obliquement de gauche à droite huit pouces, et de l'extrêmité gauche à la droite antérieurement quatre pouces : les tuniques à l'extérieur ne parurent avoir souffert aucune altération, non plus que les intestins qui étoient dans leur situation naturelle, à l'exception de la portion supérieure du duodenum qui étoit un peu tiré en bas. Ayant procédé à l'ouverture de ce viscere, on découvrit et on en tira les pieces rapportées cy-dessous, toutes rangées dans le sens de sa longueur ;

Savoir ;

1. une portion de cercle de Barrique de dixneuf pouces de longueur sur un pouce de largeur, s'étendant depuis la

partie supérieure de l'œsophage, vis-à-vis le corps de la première vertebre dorsale, jusqu'au fond de l'estomach, se terminant au rebord supérieur interne du petit bassin où se trouvoit la tache gangreneuse sans ouverture ni épanchement.

2. un morceau de baton de genêt long de six pouces et six lignes de diametre.

3. un idem de huit pouces de longueur et six lignes de diametre.

4. un idem de six pouces de longueur et six lignes de diametre.

5. un idem de quatre pouces de longueur et six lig. de diametre.

6. un idem de quatre pouces de longueur et six lig. de diametre.

7. un morceau de bois de chêne, de quatre pouces, 6. lignes de longueur, sur un pouce trois lignes de largeur et six lignes d'épaisseur.

8. un idem d'une figure à peu près triangulaire, de quatre pouces, 6. lig. de longueur et six lignes de surface.

9. un idem de quatre pouces de longueur sur six lignes de largeur et quatre lignes d'épaisseur.

10. un idem de figure triangulaire, de quatre pouces de longueur et six lignes de largeur sur ses surfaces.

11. un idem de quatre pouces, 6. lignes de longueur et six lignes d'épaisseur.

12. un idem de trois pouces, deux lignes de longueur et six lignes d'épaisseur.

13. un idem de trois pouces de longueur sur six ligne de largeur et quatre lignes d'épaisseur.

14. un idem d'une figure irréguliere de trois pouces de longueur et six lignes d'épaisseur.

15. un morceau de bois de sapin, de trois pouces, 6. lig.

de longueur sur neuf lignes d'épaisseur en quarré.

16. un idem de trois pouces huit lignes de longueur sur un pouce de largeur et quatre lignes d'épaisseur.

17. un idem de deux pouces de longueur sur un pouce de largeur et six lignes d'épaisseur ~~à un de ses bouts~~.

18. un idem en forme de coin, de deux pouces six lignes de longueur sur un pouce de largeur et six lignes d'épaisseur à un de ses bouts.

19. un morceau de bois de bouleau de figure cylindrique, de quatre pouces de longueur et trois lignes d'épaisseur.

20. un idem de quatre pouces 6. lignes de longueur, séparé dans sa longueur sur quatre lignes de largeur.

21. un idem de près de cinq pouces de longueur sur quatre lignes de largeur, pointu par un de ses bouts.

22. un idem de figure cylindrique de quatre pouces de longueur sur quatre lignes d'épaisseur.

23. un idem de deux pouces, 6. lignes de longueur sur quatre lignes d'épaisseur par un de ses bouts.

24. un morceau de cercle de barrique, de cinq pouces de longueur sur un pouce de largeur.

25. une portion d'écorce de cercle de barrique, de trois pouces six lignes de longueur sur un pouce de largeur.

26. un morceau de bois de chêne en forme de bouchon de bouteille, ayant un pouce de longueur et neuf lignes de diametre.

27. une cuillere de bois roguée des deux côtés du cuilleron, longue de cinq pouces et large à un de ses bouts d'un pouce six lignes.

28. une cuillere d'étain longue de sept pouces, ayant le

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

cuilleron plié des deux côtés.

29. un manche de cuillere aussi d'étain, long de quatre pouces, cinq lignes.

30. un cuilleron de cuillere aussi d'étain et plié selon sa longueur, ayant deux pouces, deux lignes de long.

31. un autre cuilleron aussi d'étain et plié dans le même sens, ayant deux pouces six lignes de longueur.

32. un autre morceau d'étain qui paroît être le bec d'une cuillere, long d'un pouce sur six lignes de large dans son milieu.

33. trois portions de boules d'étain de figure irréguliere, sur lesquelles on remarque l'impression des dents.

34. le tuyau d'un entonnoir de fer blanc ayant trois pouces six lignes de longueur et six lignes de diametre à un de ses bouts, l'autre étant applati.

35. une autre portion de tuyau d'entonnoir aussi de fer blanc, de deux pouces, six lignes de longueur et six lignes de diametre à un de ses bouts, l'autre étant irréguliérement applati.

36. un briquet long de deux pouces, six lignes, large de six lignes dans sa longueur et de deux lignes d'épaisseur, pesant une once et demie.

37. une pipe et une portion de son tuyau, garni de ficelle, le tout ensemble ayant trois pouces de long.

38. un clou de demi-lice épointé ayant deux pouces de long.

39. un autre clou, mais très pointu, ayant un pouce, six lignes de long.

40. un couteau pliant à manche de bois; il étoit fermé, ayant sans être ouvert trois pouces, neuf lignes de longueur et un pouce de largeur y compris la lame.

41. deux portions de verre de vitre dont le plus grand a un pouce quatre lignes de longueur, sur plus de six lignes de largeur et à plusieurs angles ; l'autre portion a près d'un pouce de longueur et trois lignes de largeur.

42. cinq noyaux de pruneaux.

43. une petite portion de corne.

44. un morceau d'empeignes de souliers, ayant trois pouces de long sur un pouce 6. lignes de large.

45. un autre morceau de cuir de six lignes de long sur quatre lignes de large.

Tous ces articles au nombre de cinquante deux pieces ont donné une livre dix onces et demie, poids de marc et les mesures en ont été prises avec un pied de Roi.

Observations.

Il est à observer qu'on n'a trouvé dans l'estomach aucune lésion ni inflammation, excepté à l'endroit gangrené où il n'y avoit ni ouverture ni épanchement ; les rides étoient seulement recouvertes d'un sang vermeil, et les vaisseaux rempants dans l'épaisseur des tuniques étoient variqueux ; il n'y avoit non plus d'autre lésion à l'œsophage que la déchirure faite en soulevant le lobbe gauche du poumon ; son diametre étoit seulement un peu augmenté et ses tuniques ont paru plus épaisses. On a observé intérieurement quelques légers vestiges d'érosion : la cavité du pharinx étoit élargie, et la luette réduite au quart de sa grandeur ordinaire. Le tranchant des dents incisives, les pointes des canines et les inégalités des molaires étoient usés ; les parties contenues dans le crâne étoient dans l'état ordinaire ; les intestins grele

n'étoient point altérés; ils étoient seulement un peu déjettés vers la droite. La rate étoit à peu près dans sa situation naturelle: sa couleur paroissoit un peu altérée et son volume diminué assez considérablement; le foie a été trouvé sain mais moins volumineux: la vesicule du fiel n'avoit d'extraordinaire qu'un petit étranglement dans sa portion moyenne, les canaux biliaires conservoient leur couleur, leur longueur et leur grosseur ordinaires: La surface interne de l'estomach, de l'œsophage et des intestins étoit enduite d'une couleur noirâtre semblable à de la lie de vin: les morceaux de bois renfermés dans l'estomach étoient aussi impregnés de la même couleur, et quoiqu'ils aient été lavés plusieurs fois, ils ont conservé cette couleur et une odeur fœtide qu'ils n'ont pas perdue par l'exsiccation.

N'ayant pu tirer aucun éclaircissement du malade pendant sa maladie, attendu son état d'imbécillité et qu'il ne répondoit point aux questions que lui faisoient les Médecins ou qu'il ne faisoit que des réponses inconséquentes et absurdes, sans jamais avoir donné aucun indice qui pût faire deviner ce qui étoit renfermé dans son estomach, la singularité de l'évenement nous a engagé à faire des informations sur sa vie passée et voici ce qui nous en a été rapporté.

Des soldats de la Marine qui l'ont connu lorsqu'il servoit dans l'artillerie, ont rapporté que dès lors cet homme avoit des aliénations d'esprit, qu'il étoit d'un appetit vorace et ne mangeoit que par fantaisie. Ayant été congédié par réforme, il retourna à Nantes lieu de sa naissance,

où il fit le métier de portefaix et fut ensuite condamné aux galeres par sentence du présidial, du 18 Juin 1773. pour raison de vie errante, vagabonde et de vol. Des forçats qui ont été ses compagnons dans les prisons de Nantes et de Rennes, jusqu'au départ de la chaine en 1774. ont rapporté que, dans ces prisons, ils l'avoient souvent vû manger de la chaux et du platre avec sa soupe et avaler des petits morceaux de bois, que, dans le voyage de Rennes à Brest, il n'avoit cessé d'avaler de la terre. Les forçats du même banc au Bagne ont confirmé que cet homme étoit d'un appetit vorace, qu'il avoit une passion désordonnée pour le tabac en poudre ; ce qui l'obligeoit à vendre une partie de son pain pour en avoir, et qu'il mangeoit tout ce qu'il rencontroit dans les ordures, le long de son banc, comme troncons de choux cruds, boutons de guêtres, rogniures de cuir, et qu'il grattoit souvent la chaux des murailles qu'il mêloit et mangeoit avec des autres alimens. D'autres ont assuré l'avoir vû avaler plusieurs fois des morceaux de bois de différente grosseur et longueur, ramassés dans les ordures et balayures ; que deux jours avant d'aller à l'hôpital, il en avala deux très considérables. Il crachoit souvent et chantoit continuellement comme quelqu'un qui a l'esprit aliéné ; que huit jours auparavant il vomissoit du sang, qu'il ressentoit des douleurs d'entrailles et que souvent il s'introduisoit la main toute entiere dans le gosier. Il alloit tous les jours aux commodités, et ses camarades prétendent que c'est là où il avaloit tous ces corps étrangers, afin qu'on ne le vît point.

Académie nationale de médecine Bibliothèque

Nous, Premier Médecin, Médecin Ordinaire et Chirurgien Aide-major et Ordinaires de la Marine, Certifions avoir assisté à l'Ouverture du Cadavre du forçat cy-dessus denommé, et que nous y avons vû et touché toutes les pieces cy-dessus énoncées, que nous avons mesurées et examinées avec attention les unes après les autres. Attestons en outre que soit par l'inspection des pieces, soit par le déplacement de l'estomach et par l'adhérence que ce viscere avoit contractée au rebord supérieur du petit bassin et par les autres circonstances mentionnées cy-dessus, on ne peut soupçonner que cette multitude de différentes pieces y ait été introduite depuis la mort du sujet, et qu'elles doivent y avoir séjourné depuis un assez long espace de temps. En foi de quoi nous avons signé le present à Brest le 12. Octobre 1774. /. De Courcelles 1.er Médecin. — Fournier, 2.e Médecin. — Voisin, Chirurgien aide-major — Durette, Vice démonstrateur — Nicolas, La Porte et Fabre, Chirurgiens ordinaires — Fournier, Démonstrateur — Cestaniere, Commissaire de l'hôpital. Et pour copie collationnée, Marchais /.